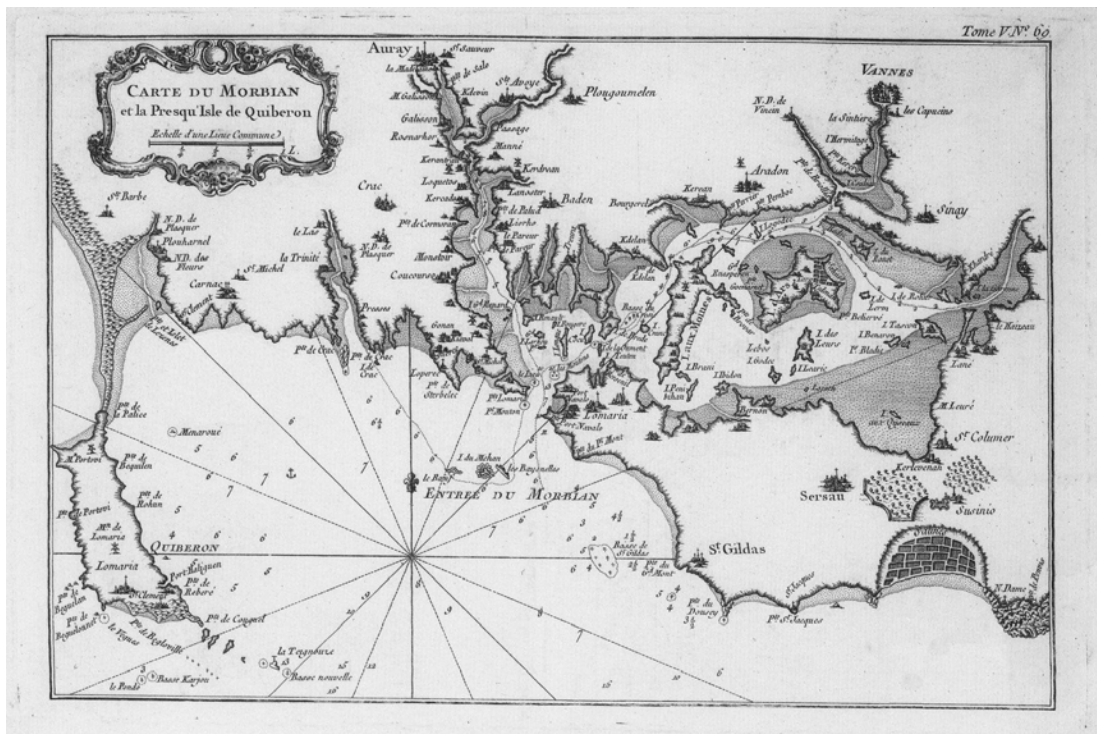


Une complainte de la presqu'île de Rhuys :

Kol er hir Varandon

Étude d'un chant composé après le naufrage
d'un chasse-marée à l'entrée du golfe du Morbihan
sur la roche « er Flamen », à la pointe de Kerpenhir.



Le « Morbihan », carte de Jacques Nicolas Bellin imprimée en 1764

Didier Quéval

Novembre/Décembre 2019

1/ PREAMBULE

Dans le cadre du projet MOUSIG BIHAN, un recueil de chansons maritimes du golfe du Morbihan, a été publié en 2017. On y trouve notamment la complainte « Kol er hir Varandon ». Ce chant a été repris de la version publiée en mars 1939 dans la revue en langue bretonne « Dihunamb » :

Mousig Bihan

Kol en Hir Varangon



E Porh - Noa - leu be zou gla - har Mar des é kan - ton ar en - doar
E ton't d'er gér - ag er par - don - E sé koll't en "Hir va - ra - don"

E Porh-Noaleu be zou glahar Mar des é kanton ar en doar É tont d'er gér ag er pardon É oé kollet 'n Hir Varangon	À Port-Navalo il y a douleur S'il en est en quelque canton sur terre En rentrant du pardon Le Grand Parangon a sombré
Nandek dén oé én ur vanden Kaset g'er maré ér flamen Oeit int toud én ur momant De gavet er jujemant	Dix-neuf personnes en bande Ont été emportées par une vague Tous sont allés en un instant Affronter le jugement dernier
Ind saüé ou divréh d'er lué Aveit goulen sekour get Doué Dén ar en doar n'hel ou sekour Nag ar en doar nag ar er mor	Ils levaient les bras au ciel Pour demander secours à Dieu Personne sur terre ne pouvait les aider Ni sur terre ni sur mer
Renaü er Baron un dén mat E oé oeit ar ou lerh é vag E oé oeit ar ou lerh é vag Betag en énézen a Hoad	Renaud Le Baron Était allé sur les traces du bateau Était allé sur les traces du bateau Jusqu'à l'île de Houat
Hag ean e droé hag e zistroé Met hanní erbet ne gavé Ha laoskamb g'er mor ou horveu Pédamb Doué eit ou inéanneu	Il tournait et retournait Mais il ne trouvait personne Laissons à la mer leurs corps Prions Dieu pour leurs âmes
Médamb eüé Sant Korneli Ha pédamb Intron ér Hroésti D'ou degas pront de zal ou zi Mélamb Jézuz mélamb Mari	Louons aussi saint Cornély Et prions Notre-Dame du Croisty Qu'elle les conduise rapidement dans leur demeure Louons Jésus, louons Marie

Recueil Mousig Bihan page 90, chant Kol er hir Varandon avec sa traduction

DIHUNAMB !

BRETONED ...



Spontolio M. L'HERGON

Er mor e rè pèsked a gement rum e zo ...

Un inizen a dristé, p. 238

L'ENNERION !

A pe brénet un dra benak en un ti embannet é Dihunamb, kerhet bepred a berh en dastumaden. Chervijet e veet guel hag en embannour e zalho mat demb.

En embanneu e sekour get Dihunamb chomel ar hé saù.

Burèu "Dihunamb" : HENBONT (Morb.) - C. C. 241-28 Nannet

Revue Dihunamb de 1939

— 236 —

GUERZEN

Kol en "Hir varandon"

Kampennet en ton anchi get en abad M. M. dastumet en ton hag er girieu get en abad E. B. ha kampennet un tammig.

Graziek

E Porh - Noa - leu be zou gla - har, Mar des é

kan-ton ar en doar E ton't d'er gér ag er par -

rall

don, E sé koll't en "Hir va - ran - don"

I

E Porh-Noaleu be zou glahar,
Mar des é karitan ar en doar;
E ton't d'er gér ag er pardon
E oé koll't en « Hir varandon » !

II

Nandek dén oent en ur vanden
Kaset g'er maré ér « flamen »
Oeit int tout én ur moment
De gavet er jujemant.

III

Ind saùe ou divréh d'er lué,
Aveit goulén sekour get Doué;
Dén ar en doar n'hel ou sekour
Nag ar en doar nag ar er mor.

IV

Renaù er Baron, un dén mat,
E oé oeit ar ou lerb é vag, (diù uéh)
Betag en énkzen a Hoad.

— 237 —

V

Hag ean e droè hag e zistroè,
Met hañni erbet ne gavé...
Ha laoskamb g'er mor ou horveu.
Pédamb Doué eit ou inéañneu.

VI

Mélamb eùé Sant Korneli,
Ha pédamb Intron ér Hroésti
D'ou degas pront de zal ou zi...
Mélamb Jéruz, mélamb Mari,

NOTEN — Dastumet é bet er uerzen-man é gourinéz Ruiz.
Kañnet e vé éno diarben tud ag er hornad, bet biét én ur zonet
d'er gér a bardon St Korneli é Karnag get en « Hir varandon ».
Intron Varia er Hroésti e zou bet saùet ur chapelig dehi étal
en Arhan, a dal d'er mor bras.

Treulgeu kleuet

Kemenér on, kemenér mat,
Deit de me blah de labourat.

Nen det ket de me blah d'er sul,
Rak é vein-mé é hoarn me mul.

Nen det ket de me blah d'er lan,
Rak é vein é cherrein me frun.

Nen det ket de me blah d'er merh,
Rak é vein é tornein me herh.

Nen det ket d'em blah d'er merhér,
Rak é vein é skarhein me lér.

Nen det ket de me blah d'er ieu,
Rak é vein é skarhein me hreu.

Nen det ket d'em blah d'er guénér,
Rak é vein é cherrein me fér.

Nen det ket d'em blah d'er sadorn,
Rak é vein é borein me forn.

Kemenér on, kemenér mat,
Deit de me blah de labourat !

Dastumet get er BOULOM UISANT.

DIHUNAMB accompagne le chant du commentaire suivant : *«Le ton a été arrangé par l'abbé M,M, et les paroles recueillies par l'abbé E,B arrangé un petit peu, Cette gwerz a été collectée sur la presqu'île de RHUYS ; la chanson parle de personnes des alentours, qui sont morts noyés au retour du pardon de SAINT-CORNELY à CARNAC. Une petite chapelle a été construite, SAINTE MARIE du CROISTY, à coté d' ARZON en face de la mer ».*

L'intérêt de ce texte est évident : localisation des lieux : *PORT NAVALO, HOUAT, chapelle du CROISTY* ; noms de personnages et vraisemblablement du navire : *Renaud LE BARON, HIR VARANDON*. Toutefois occupé par le projet MOUSIG BIHAN, il n'avait pas été possible d'effectuer des recherches complémentaires. Ce n'est qu'en novembre 2019, lors de recherches aux archives départementales du MORBIHAN, qu'un inventaire citant un naufrage sur « ER FLAMMEN » près de PORT-NAVALO, fut retrouvé. Ce document allait permettre de remonter jusqu'aux registres paroissiaux de SAINT-GILDAS de RHUYS.

2/ LE REGISTRE PAROISSIAL DE SAINT GILDAS ANNOTE PAR SON RECTEUR JEAN LE DUIN

Le recteur de cette époque ,Jean LE DUIN, a transmis un registre paroissial fourmillant de détails et d'anecdotes sur sa paroisse. Cet extraordinaire document donne des informations sur ce naufrage. Le drame eu lieu le 14 septembre 1786 sur la roche dénommée « la Flamme », en breton « ER FLAMEN » située près de PORT-NAVALO à proximité du goulet du MORBIHAN. Il s'agit du chasse-marée appartenant à Olivier DANIELO dit « VARENTHON » demeurant à SARZEAU. Le bateau ramenait des pèlerins du pardon de SAINT-CORNELY à CARNAC . Dix neuf personnes se trouvaient à bord et périrent.

Jean LE DUIN donne l'identité des naufragés, majoritairement des femmes et des adolescentes, originaires surtout de la paroisse de SARZEAU et pour la plupart ayant des attaches avec le milieu paysan. Seules deux personnes ne sont pas identifiées. L'entrée du golfe du Morbihan est traversé de violents courants, qui ont emporté les corps et les ont dispersés. Deux semaines après le drame ,quatre corps seront retrouvés à HOUAT et quatre autres à PIRIAC. Certains corps ne seront pas retrouvés.

Voici la liste des victimes citée par le recteur :

-Olivier DANIELO dit« VARATHON » patron du chasse-marée, natif de KERHOUE, paroisse de SARZEAU, son corps est retrouvé à la côte de SAINT_GILDAS : « *dans la grotte nommé STAN VRAS* », près du GRAND MONT, le 27 septembre.

-Pierre LE BEUF (sans doute le Boeuf), 17 ans, mousse du chasse-marée, fils de Joachim LE BEUF, maître d'un chasse-marée de SARZEAU, son corps est retrouvé à la cote de PIRIAC le 28 septembre,

-Jean LE ROUX dit «LESCOP» , 53 ans, maître tisserand du village de GOEZAN à SARZEAU, père de 4 enfants, son corps est retrouvé à PIRIAC le 29 septembre et inhumé sur place,

-Julienne JEGO demeurant à la métairie de KERBISBOUL en SARZEAU, son corps est retrouvé à PIRIAC et inhumé le 29 septembre,

-Françoise LE DUIN, 20 ans, retrouvée à PIRIAC, et enterrée au cimetière le 28 septembre,

-Jean POURCHASSE, 47 ans, laboureur à SARZEAU, originaire de PLOEREN, son corps est retrouvé à HOUAT : « *enterré au cimetière de Hoat avec sa chemise et son blanchot ou gilet dont on ne pu le devetir ainsi nous l'ont témoigné les Hoatois qui ont apporté ici ses autres hardes, savoir une ceinture de buffle avec sa boucle, deux vestes d'étoffe blanche de ce pays avec une culotte longue de chanvre et dans son gousset y avoit quarante deux livres en pieces de six livres et treize sols* ». Sa veuve Julienne DANET remet 3 livres pour son enterrement à HOUAT.

-Guillemette PÉRON, 16 ans ,du village de BREHUIDIC, fille de François PERON maître de chasse-marée, son corps est retrouvé à HOUAT, Ses vêtements sont remis à sa mère : « *savoir deux brassieres ou paires de manche une d'etamine de Bordeaux une autre d'étoffe bleue, une juppe verte une autre brune, un tablier d'indienne a besans blancs et trois anneaux ou chambrières à quenouille* », Sa mère remet trois livres pour « *salaire de l'enterrement et vingt quatre sols à Mr de Hoat afin qu'il dise une messe privilegiée* »

-Jacquette BLANCHO, 16 ans, du village de BRILLAC, son corps est aussi retrouvé et enterré à HOUAT, sa sœur remet aussi trois livres pour son enterrement et vingt sols pour une messe,

-Guillemette L'ASCOURNEC, 16 ans, de BRILLAC, fille de Guillaume L'ASCOURNEC marinier, son corps est trouvé et enterré à HOUAT

-Dominique TALHOUARN, du village de KERASSEL, maître batelier et passager du LOGEO à VANNES,

-Marguerite TALHOUARN, 14 ans, fille de Dominique, son corps est retrouvé à la côte d' ARZON le 26 septembre et enterré au cimetière d' ARZON,

-Simone LE PAVEC (sans détail),

-Guillemette LUDEC ou LODEC de BRILLAC, épouse de Bonaventure GOUSSARD, mère de 4 enfants,

-Guillemette L'ARGOUEY, 28 ans domestique à SARZEAU, fille de Pierre L'ARGOUEY laboureur, son corps est trouvé « *a-t-on dit* » à GUERANDE

-Marie HAROCHE, domestique chez Guillaume MAHEAS dit « Cadet » à SARZEAU, son frère est paludier à la SALINE,

-Jeanne PICARD de KERGILET en SARZEAU, fille de feu Julien PICARD marinier

-Marie Jeanne PROVOT, 15 ans, de KERJACOB, son corps est retrouvé le 27 septembre à la côte de Saint-GILDAS près du ROHU,

-Mathurin (sans détail),

-Julien (sans détail).

Pour confirmer les informations de Jean LE DUIN, les registres paroissiaux de PIRIAC (44) et d' ARZON(56) ont été dépouillés, Les registres de sépultures des paroisses de BELLE ILE en MER : LE PALAIS, BANGOR, LOCMARIA, ainsi que GUERANDE (44) de BATZ (44) et HOEDIC, ont aussi été consultés mais aucune mention de noyé n'a été relevé,

27.7bre
Olivier
Danielo
dit Varathon

Ce jour vingt Septième de Septembre de l'an de grace mil sept cens quatre-vingt six a été trouvé près vers les neuf heures du matin à notre église dans la grille nommée Stan-vras le corps d'Olivier Danielo dit Varathon né à B. Horet fils légitime de feu notre église et de Marie Cohéle de ... le dit Danielo en son vivant épouse de femme Jeanne ... Les mère et épouse du dit Danielo nous ayant demandé la permission de le faire transporter à Sarzeau pour y être inhumé nous la leur avons accordé gratis pour le tout.

27 septembre 1786, décès d'Olivier DANIELO dit VARATHON ou VARATON

3/ LES BULLETINS PAROISSIAUX DE L'ABBE LOZERECH

En 1934, un autre recteur de SAINT-GILDAS, l'abbé LOZERECH, prenait connaissance des registres annotés par Jean LE DUIN et allait publier des articles dans les bulletins paroissiaux de février, avril et mai. L'abbé LOZERECH interrogera ses paroissiens sur ce drame et il recueillera deux autres versions de cette complainte qu'il mentionnera dans ses articles.

*Er Port-Nalau.
E zou glahar
Ma n'des canton
Ar en douar.*

*Ar er Flammen
Ind e varhué*

En ur Vanden

*Ind e saué
Divreh derhué,
Aveit goulenn
Pardon de Zoué.*

**A Port-Navalo
il y a détresse
comme il n'y a pas endroit
sur la terre**

**Sur la Flamme
ils moururent**

en foule.

**Ils levaient
leurs bras en haut
pour demander
pardon à Dieu.**

Version recueillie à KERDUIN par l'abbé LOZERECH

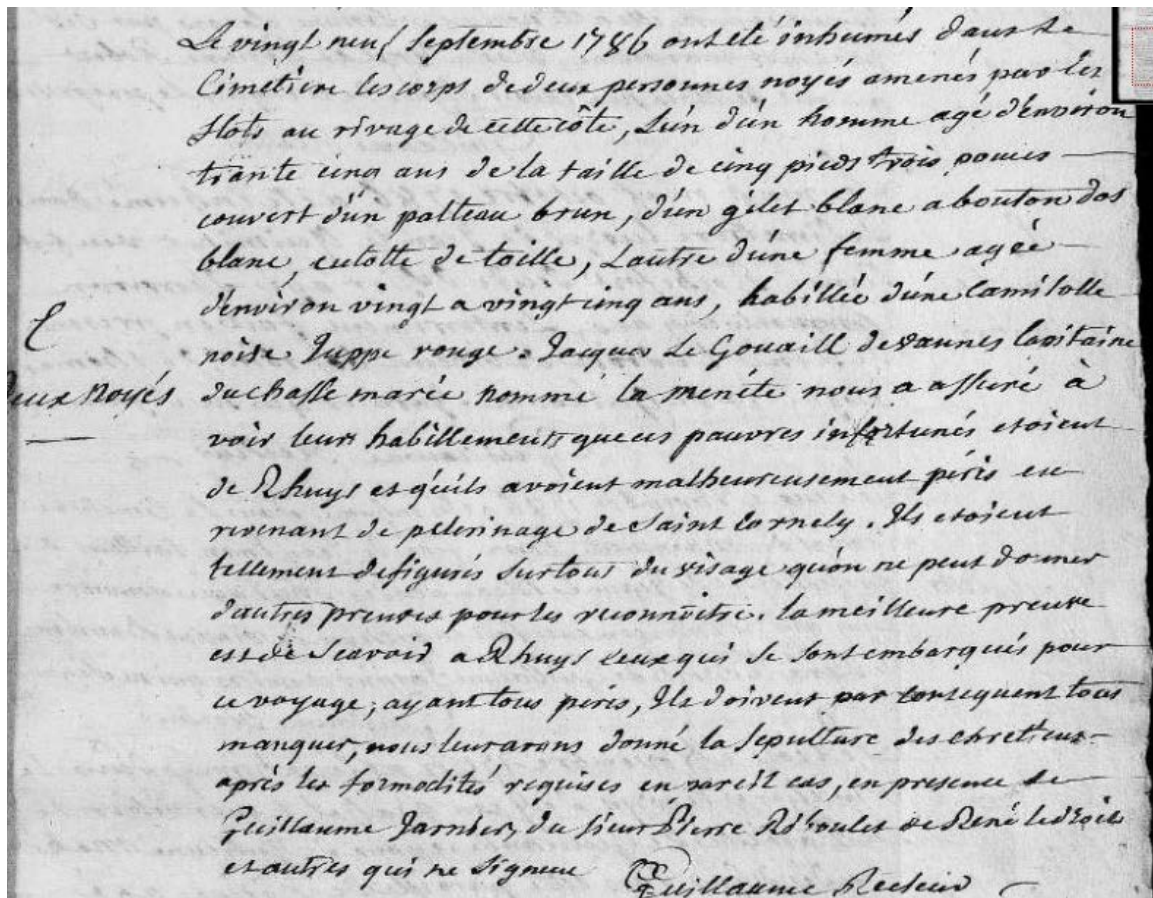
*Seled nag er bobl
En des ind gol ar mor.
E tant a Perheindet
A Sant Cornyley.
Er fal amzer bras.
Petra zou bet sauvet
Ag er bagad a dud.
E ouent abar tregond
Hag er varteloted
Idan Port Navaleu
Tout y mand bet béet.
Petra ou des ind groeit
Aveit ou malheur bras
Petra ou des ind groeit
Aveit ou punition.
Ind saué ou divreh
Aveit goulenn secour.
Mæs sauv hou buhéieu
Hani n'en des hellet*

**Regardez combien de monde
S'est perdu sur la mer.
Ils viennent de faire pèlerinage
A Saint Cornély,
Dans la tempête.
Qui a pu se sauver
De la batelée de monde.
Ils étaient dedans trente
Avec les matelots
Sous Port-Navalo.
Tous se sont noyés.
Qu'ont-ils donc fait
Pour ce grand malheur
Qu'ont-ils donc fait
Pour leur punition
Ils levaient leurs bras
Pour demander secours
Mais sauver sa vie
Personne ne l'a pu.**

Version recueillie au LOGEO par l'abbé LOZERECH

La version de KERDUIN confirme le lieu du naufrage : « *ar er Flammen ind é varhué / sur la Flamme ils moururent* ». Celle du LOGEO précise les circonstances du drame: « *e tant a perheindet a SANT-CORNYLEY / ils viennent de faire pèlerinage à SAINT-CORNELY* ». Le retour du pèlerinage nous est aussi confirmé par le registre de PIRIAC qui précise que les passagers ont tous été noyés : « *ceux qui se sont embarqués pour ce voyage ont périés* ».

A ce stade de la recherche, il reste encore des confirmations à trouver. Tout d'abord, si il est écrit que « VARATHON » est le surnom du capitaine, est-ce également le nom du bateau ?



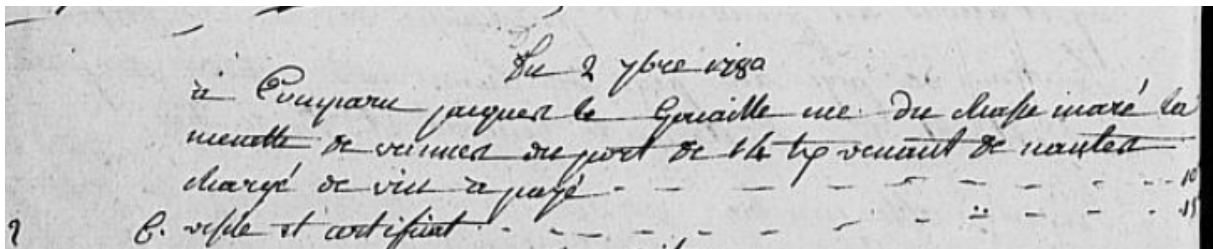
Le vingt-neuf septembre 1786 ont été inhumés dans le Cimetière les corps de deux personnes noyées amenés par les Flots au rivage de cette côte, L'un d'un homme âgé d'environ trente cinq ans de la taille de cinq pieds trois pouces couvert d'un palteau brun, d'un gilet blanc a bouton dos blanc, culotte de toile, L'autre d'une femme âgée d'environ vingt a vingt cinq ans, habillée d'une camisolle noire Juppe rouge Jacques Le Gouaill de Danes Capitaine de Chasse marié nommé La menite nous a assuré à voir leur habillement que ces pauvres infortunés étoient de Rhuyt et qu'ils avoient malheureusement périés en revenant de pèlerinage de saint Cornely. Ils étoient tellement défigurés surtout du visage qu'on ne peut donner d'autres preuves pour les reconnaître. la meilleure preuve est de savoir a Rhuyt ceux qui se sont embarqués pour ce voyage, ayant tous périés, Ils doivent par conséquent tous manquer, nous leur avons donné la sepulture des chrétiens après les formalités requises en pareil cas, en présence de Guillaume Jarrier, du sieur Pierre Adoullet de René l'abbé et autres qui ne signent Guillaume Beechin

Registre de PIRIAC, découverte de deux corps le 29 septembre 1786

4/ LES ARCHIVES MARITIMES

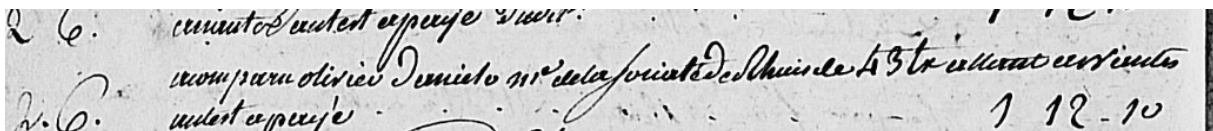
Pour répondre à cette question, des informations sont recherchés dans les registres de l'amirauté de VANNES, dont dépend RHUYS. Les procès-verbaux de visite, des années 1781 à 1787, qui détaille le passage des bateaux pour les ports de VANNES , REDON et AURAY (les noms des capitaines et des bateaux y sont cités) sont dépouillés, Aucune mention essentielle n'est retrouvée et Olivier Danielo n' est pas cité, Seule information notable, la présence de Jacques LE GOUAIL, Il s'agit du témoin de PIRIAC qui indique que les noyés sont originaires de la presqu'île de RHUYS, les registres mentionne son chasse-marée de 19 tonneaux La MANETTE (ou MENETTE) à l'occasion de plusieurs voyages de VANNES, à LORIENT et à NANTES, entre 1780 et 1785,

Olivier DANIELO n'étant pas cité dans ces registres, il est possible que son navire soit armé à LORIENT, mais ce n'est qu'une hypothèse qu'il faut confirmer.



Mention de Jacques LE GOUAILLE en 1780

Les recherches se poursuivent sur le port de LORIENT avec la consultation de l'enregistrement des capitaines de navire sortant du port de 1782 à 1788. La mention suivante est enfin retrouvée en date du 22 mars 1786, : « a comparu Olivier DANIELO Maître de LA SOCIETE de RUIS de 43 tonneaux allant à NANTES sur lest ». Ainsi six mois avant le drame Olivier DANIELO commandait un bateau nommé « LA SOCIETE »,



Olivier DANIELO maître de LA SOCIETE

Le journal économique Nantais « affiches générales de Bretagne » qui consacre une rubrique à l'arrivée des vaisseaux au port de NANTES est aussi consulté pour l'année 1785. En date du 2 septembre, on y trouve un avis nommant Olivier DANIELO.

Olivier Danielo , M^e. de *la Société*, de Lorient, du port de 40 tonneaux, a amené de Brest, cordage, chandelles, suif, faïence, pierres de moulage, beurre, linge & hardes. Les sieurs Papot & Laporte, Courtiers.

Affiches générales de Bretagne, du 2 septembre 1785

Ainsi, d'après ces informations du 2 septembre 1785 et du mars 1786, Olivier DANIELO commande le chasse-marée dénommé la SOCIETE du port d'environ 40 tonneaux. Le fait de ne pas retrouver ce navire dans les enregistrements de VANNES, semble confirmer qu'il est bien armé à LORIENT même si le bateau est présent à RHUYS.

La recherche se concentre alors sur la personne voulant secourir les naufragés, citée dans la version de DIHUNAMB : « Renaud LE BARON était allé sur les traces du bateau jusqu'à l'île de HOUAT ». Le patronyme « BARON » est présent sur l'île de GROIX encore actuellement, et de nombreux maîtres de barques sont cités sur les documents de l'amirauté de LORIENT. Mais une information beaucoup plus pertinente, est retrouvé en date du 25 mars 1785, Le journal « Affiches générales de NANTES » mentionne la présence d'un René LEBARON: « René LEBARON, Me du SAINT-AMBROISE, de RHUIS, du port de 35 tonneaux, a amené de BREST, merrain, longeres et fonçailles, Le sieur LAPORTE courtier

ARRIVÉE DES VAISSEAUX
AU PORT DE NANTES.
Français.

Emmanuel Loiral, M^e. de *la Jeune-Sophie*, de Plaffac, du port de 40 tonneaux, a amené de Bordeaux, vin. Le sieur Papot, Courtier.

René Lebaron, M^e. du *Saint-Ambroise*, de Rhuis, du port de 35 tonneaux, a amené de Brest, merrain, longeres & fonçailles. Le sieur Laporte, Courtier.

Jacques Couedel, M^e. de *la Jeune-Françoise*, de Rhuis, du port de 40 tonneaux, est venu de la Rochelle, à son lest. Le sieur Laporte, Courtier.

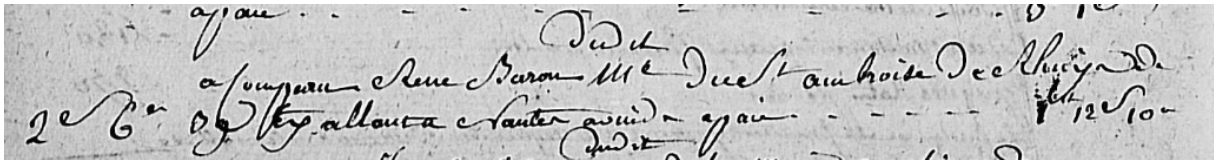
François Maurice, M^e. de *la Sainte-Anne*, de Peneuf, du port de 6 tonneaux, est venu dudit lieu, à son lest.

François Rolland, M^e. du *Fleury*, de Rhuis, du port de 20 tonneaux, est venu de Vannes, à son lest. Le sieur Laporte, Courtier.

Pierre Gourmelec, M^e. de *la Marie-Joseph*, de Rhuis, du port de 24 tonneaux, a amené de Vannes, miel. Le sieur Papot, Courtier.

Affiches générales de Bretagne, 25 mars 1785

Une seconde mention est retrouvée le 28 novembre 1785 au port de LORIENT : « a comparu René BARON Maître du SAINT AMBROISE de RHUYS de 39 tonneaux allant à NANTES à vide »



Affiches générales de Bretagne, mention de René BARON

Ce René LEBARON ou René BARON précisé de RHUYS pourrait bien être le Renaud LEBARON cité dans la version de DIHUNAMB.

5/ LES CHERCHEURS ET AUTEURS CONTEMPORAINS

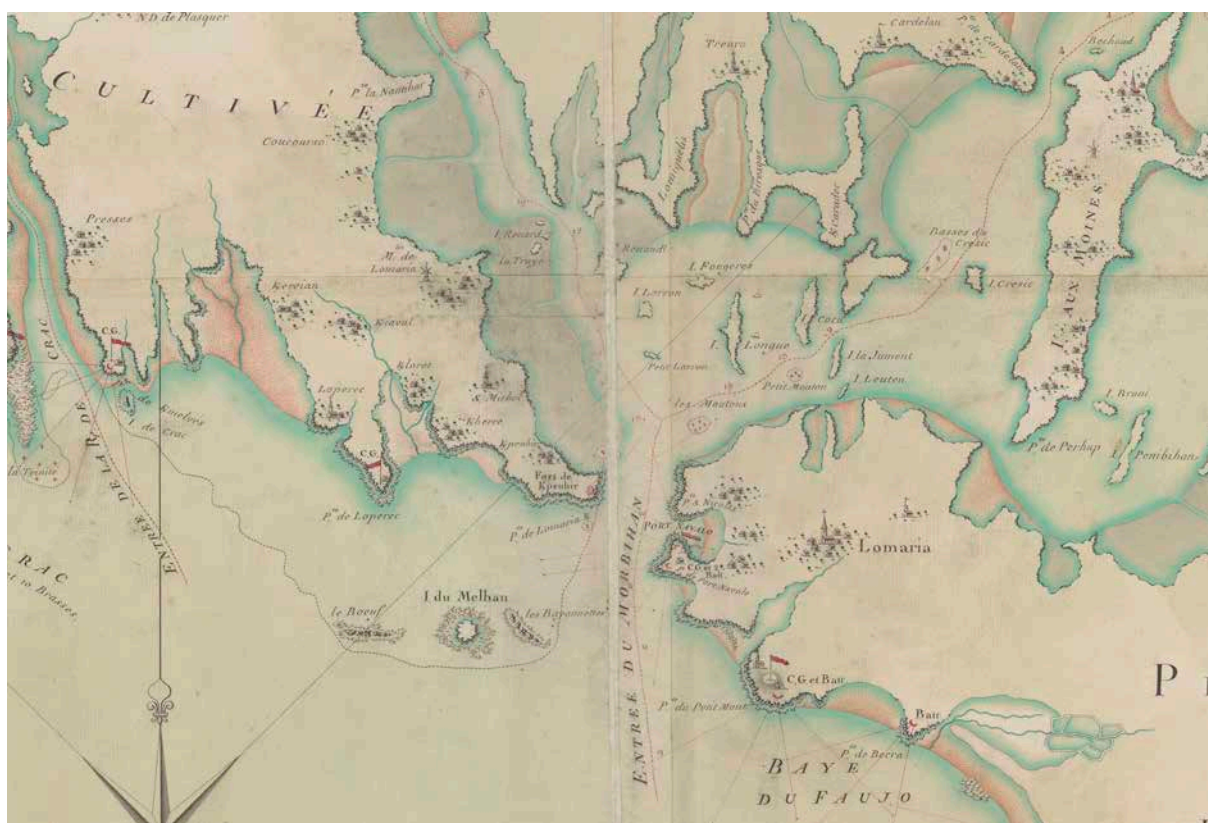
En 2000 , Gérard SEVENO rédige un article sur la complainte « Kol an hir Varandon » dans le bulletin municipal d' ARZON . Son article s'inspire d' Yvon MAUFFRET qui évoque ce naufrage dans son livre « RHUYS chronique d'une presqu'île », Monsieur SEVENO ajoute qu'une version de cette complainte était encore chantée par Saturnin BAINVEL de PORH BRILLAC. Ce dernier né en 1913, l'avais apprise en 1940 durant sa détention en Allemagne, auprès de Jean DREAN originaire d' HENNEBONT. Malheureusement le texte du chant de Mr BAINVEL n'est pas cité, L'article ne cite qu'un couplet de la version du LOGEO retrouvée par l'abbé LOZERECH et quelques couplets de la version de DIHUNAMB :

*E Porzh Noaloù ez eus glac'har
A Port-Navalo, il y a du chagrin
Mard eus e kanton war an douar
S'il en est dans un canton sur la terre
E tont d'ar gêr ag ar pardon
Rentrant chez lui du pardon
E oa koll't an "Hir Varandon"!
Fut perdu le "Hir Varandon"*

*Naontek den oant en ur vandenn
Ils étaient un groupe de 19 personnes
Kaset g'ar mare er Flammenn
Envoyés par la marée au "Flammenn"*

Des vers ci-dessus, retenons que la phrase « kased g'ar mare er Flammenn » est traduite par « envoyée par la marée au Flammenn », ce choix de traduction indique les conditions du drame, ce sont les violents courants qui ont entraîné le navire sur les roches,

L'aide des archéologues navales qui inventorient les épaves et les naufrages a été recherché pour confirmer toutes ces informations, Monsieur Claude RABAULT de la Société d'Archéologie et de Mémoire Maritime (SAMM) a bien voulu communiquer le dossier de ce naufrage qui avait été répertorié par leur association, Il est précisé que le chasse-marée SOCIETE ou AIMABLE SOCIETE armé à LORIENT, commandé par Olivier DANIELO à chaviré le 14 septembre 1786 à KERPENHIR à la latitude de 47° 33s 3/N et longitude de 002° 55s 39/O,



Entrée du golfe du MORBIHAN carte du XVIII^e siècle

6/ EN GUISE DE CONCLUSION

La recherche a permis de retrouver l'identité des personnes ainsi que la localisation de l'événement. Ce naufrage a bien eu lieu le 14 septembre 1786 au retour du pardon de SAINT CORNELY comme en témoigne le registre des sépultures de SAINT-GILDAS. Les écrits du recteur Jean LE DUIN nous permettent de connaître l'identité et le nombre des victimes. Enfin le lieu du naufrage est bien localisé sur la roche ER FLAMMEN près de la pointe de KERPENHIR. Les sources utilisées attestent qu' Olivier DANIELO dit VARATON est le

patron du chasse-marée nommé SOCIETE. Notre hypothèse est que son bateau a été surnommé HIR VARATON en référence à son propriétaire qui s'identifie dans son bateau : VARATON pour Olivier DANIELO et HIR VARATON, que l'on peut traduire par le grand VARATON pour son bateau. (Le mot VARATON est inconnu), L'usage des surnoms semble très fréquent à cette époque, ce que confirme le registre paroissial qui les mentionne régulièrement. En nommant le navire HIR VARATON, la plainte reprend le surnom d'usage utilisé couramment, LA SOCIETE étant d'abord une dénomination administrative,

Le LEBARON de la plainte semble pouvoir être reconnu dans René LEBARON maître du chasse-marée SAINT-AMBROISE, Nous retrouvons un métier identique à celui d'Olivier DANIELO ainsi que le même port RHUYS ce qui implique qu'ils se connaissent. La plainte mentionne Renaud, au lieu de René, mais il s'agit vraisemblablement du surnom d'usage.

Les détails des trois versions de cette plainte sont ainsi confirmés, Seule la version du LOGEO indique un nombre erroné de victimes : « *ag er bagad a dud e ouent abar tregond : de la batelée de monde ils étaient dedans trente* ». Cette erreur pourrait s'expliquer par un chant composé tardivement après le drame ou à une plainte chantée dans un secteur géographique éloignée du lieu du naufrage.

Les trois versions mentionnent le naufrage et le besoin de prier pour le salut des défunts. Parmi ces versions, celle de DIHUNAMB fourni le plus de détails. Son dernier couplet demande l'intercession de SAINT-CORNELY et des prières à Notre Dame du CROISTY, ce qui correspond précisément au dernier voyage des pèlerins à bord du chasse-marée de CARNAC à PORT-NAVALO. Cette plainte aurait-elle été composée par un prêtre ?

Nul doute que ce dramatique naufrage a profondément marqué la mémoire collective. Plus de cent cinquante ans après l'événement la plainte encore chantée est recueillie sous plusieurs versions.

Si les plaintes et les gwerzioux permettent de conserver et de transmettre les événements dramatiques, KOL EN HIR VARANDON a permis de maintenir jusqu'à nos jours la mémoire de ce tragique naufrage survenu le 14 septembre 1786.



Eglise SAINT-CORNELY à CARNAC



Chapelle Notre Dame du Crouesty

7/ SOURCES CONSULTEES

Registres paroissiaux (année 1786)

Registre paroissial de Saint Gildas de Rhuys, baptêmes mariages sépultures, 1776-1792

Registre paroissial de Piriac (44)

Registre paroissial Hoédic (56)

Registre paroissial le Palais (56)

Registre paroissial d'Arzon, baptêmes, mariages, sépultures 1786-1792 (5)

Registre paroissial Sauzon (56)

Registre paroissial Locmaria (5)

Registres de l'amirauté de Vannes :

9B 82, Enregistrement des rapports des capitaines et maîtres de barque pour le port de Vannes
31 août 1780/10 février 1786

9 B 87 Visite de navires pour le cabotage port de vannes 28 janvier 1786/ 19 juillet 1790

9B 90,à 94 Procès-verbaux visite dans les ports de Vannes Redon et Auray

9B 90 Année 1781

9B 91 Année 1782

9B 92 Année 1783

9B 93 Année 1784

9B 94 Années 1785-1791

Registres de l' amirauté de Lorient

10 B 19 Enregistrement des capitaines de navire sortant du port de Lorient, 1782-1788.folio
4 : « registre de l'amirauté de Lorient pour servir à l'enregistrement des congés des capitaines
de navires et maîtres de barque qui sortiront de ce port » (du 12 juillet 1785 au 20 mars1788)

10 B 27 Enregistrement des billets de jauge 1/06/1785-19/12/1792

Port de Nantes

Presse, informations commerciales, Affiches générales de la Bretagne, rubrique arrivée des
vaisseaux, Année 1785 (hebdomadaire)

8/ BIBLIOGRAPHIE

MAUFFRET Yvon, « RHUYS chronique d'une presqu'île »

SEVENO Gérard, article "Koll an Hir Varandon" dans le bulletin municipal d' ARZON, 2000,

9/ REMERCIEMENTS

Madame Valérie DOLE-QUEVAL pour son aide précieuse

Monsieur Claude RABAULT de la Société d'Archéologie et de Mémoire Maritime (SAMM) qui nous a aimablement transmis le dossier de ce naufrage.

Une complainte de la presqu'île de Rhuys, **Kol er hir Varandon**, étude d'un chant composé après le naufrage d'un chasse-marée à l'entrée du golfe du Morbihan sur la roche « er Flamen », à la pointe de Kerpenhir.

PIECES JUSTIFICATIVES

Didier Quéval déc/nov 2019

Archives départementales du Morbihan Inventaire série E supplémentaire par Rosenzweig

Saint Gildas de Rhuis 1781-1790 E 1369 : ,, ,, a la fin du registre des sépultures liste d'une vingtaine de personnes qui furent noyés dans un canot dans le goulet du Morbihan à l'endroit nommé la Flamme (er Flammen) de Port navalo, le 14 septembre 1786 en revenant du pardon de Saint Cornely de Carnac (ou Saint Corneille),,,

Registre Sépultures de Saint Gildas de Rhuys Année 1786

Folio 323

(Inscrit dans la marge) 27 7bre Marie Jeanne le Provot 15 ans de KJacob

Le jour vingt septieme de septembre l'an de grace mil sept cent quatre vingt six a été inhumé en notre cimetièrre le corps de Marie Jeanne Provost née à KJacob en Sarzeau agée d'environ 15 ans noyée le quatorze de ce même mois dans le goulet du Morbihan à l'endroit nommé la flamme (en breton er Flammen) près de Port Navalo comme elle revenoit de Carnac dans le canot d'un chasse marée commandé par Olivier Danielo dit Varathon lequel étoit dans son dit canot avec quatorze autres personnes des trois paroisses du continent de Ruis et la ditte Marie Jeanne fille légitime de Jacques Provost marinier à Berwidic et de Jeanne Stephani son épouse unique, ici présente avec Françoise Patari veuve Joseph Provot de KJacob, Anne le Beve de Kfagou femme Jean Marie Provost les deux tantes de la défunte et Jaquette Guilloux aussi de Berwidic et plusieurs autres parens amis qui requis de signer ont déclaré ne le savoir. Le corps de la défunte a été retrouvé hier à la cote près du Rohu fut ensuite déposé en notre reliquaire. Cette inhumation faite d'après la permission Mr le procureur du greffe de l'amirauté de Vannes en datte du seizième jour de ce mois et signée Poupin. Ms remise à mr le comte de Sérent gouverneur honoraire de Ruis seigneur de Khal et de Kastier et y demeurant. Dom Jean le Duin ptre rc.

Le susdit Varathon natif de Khouet étoit marié et demeurant à Kbigeblot. Jean Pierre le Pevenic

(Inscrit dans la marge) 27 7bre Olivier Danielon dit Varaton

Ce jour vingt septième de septembre de l'an de grace mil sept cent quatre vingt six a été trouvé hier sur les neuf heures du matin à notre cote dans la grotte nommée Stan Vras le corps d'Olivier Danielo dit Varathon né à Khouet fils légitime de feu autre Olivier et de Marie Cohéleate de (blanc) le dit Danielo en son vivant époux de Jeanne Jovannic. Les mere et epouse du dit Danielo nous ayant demandé la permission de le faire transporter à Sarzeau pour ly inhumé nous la leur avons acorder gratis pour l'inh.

Folio 324

(Inscrit dans la marge) II 8bre du 14 7bre Julienne Jego de Duer à Kbistoul 44 ans

Ce jour onze octobre de l'an de grace mil sept cent quatre vingt six a été fait en cette église un service pour feu Julienne Jego née a Kvarin pres du Duer en Sarzeau décédée le quatorzieme jour de septembre dernier dans un canot naufragé le dit jour à Port Navalo

Suite folio 325

agée de quarante quatre ans fille légitime de feu Francois Jego laboureur et de Guillemette Allanio la meme Julienne étoit épouse de Jean le Halo menager à la métairie noble de Ksistout agé d'environ cinquante ans natif de Khoroller pres Sarzeau fils légitime de feu autre Jean et de Nicole Gueguen leurs enfants sont ; Anne ,Jeanne, André et Suzanne ,un garçon et trois filles présens au service ce que dessus rapporté parce qu'on n'a pu trouver le corps de la defunte sur nos cotes. / le corps de Julienne Jego a été trouvé à la côte et près le cimetièrre de Pipriac ou il a été inhumé le vingt neuvieme jour de septembre dernier. Dom Jean le Duin ptre rc

Folio 325

(Inscrit dans la marge) du 14 7bre Jean le Roux dit Lescop maitre tisserand

Jean le Roux né à Goëm fils légitime de Sylvestre le Roux tisserand et d' Yvone Rollando, le dit Jean maintenant parvenu à l'age d'environ cinquante trois ans fut noyé dans le canot d'Olivier Danielo dit Varenthon le quatorzieme de septembre dernier, la veuve et unique épouse du dit Jean est Marie Pourchasse maintenant agée d'environ cinquante ans native de Biellec en Sarzeau fille légitime de feu Grégoire Pourchasse laboureur et de feu Françoise de Fournisso née au dit Riellec. Les enfans de Jean et Marie susdits sont Louis marinier aussi noyé l'an dernier dans la Loire au quai de Nantes puis Guillaume, Nicolette, Françoise et autre Guillaume. Les le Roux en tout quatre enfans vivant deux garçons et deux filles ce que dessus véritable et ici relaté parce qu'on n'a point encor trouvé à notre côte et que meme on n'a plus d'espérance d'y trouver le corps du dit Jean le Roux qui etoit tisserand au dit Goën ou Goezan, on n'a point encor pu savoir s'il etoit du nombre de ceux qu'on a trouvé à Belle-isle, Hoat, Hoedic pres du château de Souci-ni-het et à la cote de Piriac le tout rapporté pour valoir ce que de raison à Loqueltas Ruis le vingt deux octobre mil sept cent quatre vingt six. / le vingt neuvieme septembre dernier le corps de Jean le Roux cy dessus a été trouvé à Piriac et y est enterré au cimetière Françoise le Roux susmentionnée sa fille a été audit Piriac a sa (lancé) pour les funérailles, et reçu la meilleure partie des hardes de son dit père. Dom Jean le Duin pretre recteur.

Folio 329

Ici est la liste des personnes noyées le quatorzieme jour de septembre de cet an mil sept cent quatre vingt six dans le goulet du Morbihan à l'endroit nommé la Flamme (en breton er Flammen) de Port Navalo dans le canot du chasse marée d'Olivier Danielo

1 1

2 Olivier Danielo dit Varenthon

Piriac 2

Pierre le Beuf (ou Bau) mousse au dit chasse marée agé d'environ dix sept ans né à Kassel en Sarzeau fils légitime de feu Joachim le Beu maitre de chasse marée et de feu Simonne ou Simonnette Glajean native du dit Kassel : le meme Pierre demouroit au Biellec chez Guillaume le Beu laboureur son oncle Le corps de Pierre susdit a été trouvé le vingt huit de ce mois de septembre a la cote de Piriac au cimetiere duquel lieu il est enterré

Piriac 3

Jean le Roux dit Lescop de Goëm ou Goezan

Piriac 4

Julienne Jego de la métairie noble de Kbistout (Kerbistoul ?)

Piriac 5

Didier Quéval - déc 2019

Reproduction soumise à autorisation

Françoise le Duin âgée d'environ 20 ans née a (blanc) fille légitime de feu Pierre le Duin (ou Douin) marinier mort à Nantes subitement dans le chasse marée de feu Francois Cléquin du Logeo son beau frère et de Françoise le Gain de Bersvidic, Le corps de Françoise le Duin a été trouvé et enterré au cimetière de Piriac au diocèse de Nantes le 28 septembre dernier

Hoat 6

Jean Pourchasse laboureur à Bois dannée (ou Bor dannée) en Sarzeau âgé d'environ quarante sept ans natif du village de L'estrchan (tr rayés) paroisse de Ploeren fils légitime de feu autre Jean Pourchasse laboureur et de feue Guillemette Bernard le dit naufragé étoit époux de Julienne Danet née au village de Feten hent en Saint Avé fille légitime de Pierre Danet et de Marguerite Gaudir. Les enfants des mêmes naufragés et Julienne sont Perrine Pourchasse mariée à Jean Jehannot du village de l'Alvisse en Bourg Paul Muzillac et maintenant fournier au Riellec, Julien Pourchasse marié à Charlotte Melgat de Boisdanné précité, et Vincente Ursule les Pourchasse demeurants avec leur ditte mere. Le corps dudit Pourchasse a été trouvé à la cote et enterré au cimetiere de Hoat avec sa chemise et son blanchot ou gilet dont on ne put le devetir ainsi nous l'ont témoigné les Hoatois qui ont apporté ici ses autres hardes, savoir une ceinture de buffle avec sa boucle, deux vestes d'étoffe blanche de ce pays avec une culotte longue de chanvre et dans son gousset y avoit quarante deux livres en pieces de six livres et treize sols, le tout remis par le sousignant le dimanche (blanc) à Julienne Danet sa veuve laquelle a reconnu ses hardes etant venu ici et les a emportés laissant trois livres à envoyer à Hoat pour son enterrement

Hoat 7

Guillemette Péron âgée de 16 ans passés du 20 avril dernier fille légitime de François Péron maître de chasse-marée au village de Berwidic et de Jeanne le Vaillant native de Kassel, Le corps de Guillemette Péron a été aussi trouvé et enterré à Hoat ,,, (blanc) Les Hoatais ont aussi apporté ici ses hardes, savoir deux brassières ou paires de manche une d'étamine de Bordeaux une autre d'étoffe bleue, une juppe verte une autre brune, un tabler d'indienne à besans blancs et trois anneaux ou chambrières à quenouille, le tout remis à sa ditte mere au dimanche cy dessus, et elle a donne un linceul de reparon pour remettre à ceux qui en ont fourni un pour ensevelir sa fille, de plus trois livres pour salaire de l'enterrement et vingt quatre sols pour Mr de Hoat afin qu'il dise une messe privilégiée pour la même Guillemette Piron,

Hoat 8

Jacquette Blancho âgée d'environ 16 ans passés d'avril dernier fille légitime de Jean Blancho domestique commensal à la communauté des Recolets de Bernon, et de Jeanne le Ridant du village de Brillac son epouse, le corps de cette naufragée a été aussi trouvé et enterré à Hoat, Ses hardes ont été semblablement apportés ici, savoir une juppe verte, deux brassieres aussi vertes, une juppe brune et six liards en argent, ses autres hardes etoient perdues celles cy referées rendues le dimanche ,, (blanc) à Ane Blancho sœur germaine de la defunte et elle a aussi donné un linceul de reparaon et trois livres comme la femme Piron et vingt sols pour une messe,

Hoat 9

Guillemette l'Ascournec née le quinze septembre mil sept cent soixante dix fille légitime de Guillaume l'Ascournec marinier à Brillac et de Marie Conan, Le corPs de cette naufragée a été aussi trouvé et

enterré à Hoat, Les Hoatois ont aussi apportés ici ses hardes, savoir une brassière noire, une autre bleue, une juppe bleue, une autre brune sa coëffe un tablier d'indienne blanche à fleurs rouges une paire de souliers, un liard et trois petits couteaux le tout remis ce dimanche ,, (blanc) à Marie Conan susditte et à Janne l'Ascourneec sœur germaine de Guillemette, lesquelles ont aussi donné un linceul de reparaon trois livres pour l'enterrement et vingt sols pour une messe

10

Dominique Talhouarn de Croix-Hend pres de Kassel maître batelier et passager du Logeo à Vannes

Arzon 11

Marguerite Talhouarn agée d'environ quatorze ans fille légitime de Dominique susmentionné et de Janne Kerfontaine , le corps de Marguerite trouvé à la cote d' Arzon et enterré au cimetiére de ,,, (blanc)

12

Simone Le Pavec

13

Guillemette Loedec (ou Ludec) agée d'environ ,,, (blanc) née à Brillac fille légitime de feu Guillaume et de Jeanne ,,, (blanc) cette naufragée étoit épouse de Bonaventure Goussard laboureur au village de Brillac et qui a quatre enfants

14

Guillemette l'Argouet agée d'environ vingt huit ans née au Biellec fille légitime de feu Pierre L'Argouet (ou Largoët) laboureur et de feu Louise Dorso, La ditte Guillemette étoit en service chez Joseph Picard dit Syndic au village du Port au dit Sarzeau et étoit sœur de feu Francois l'Argouet marinier en son vivant époux d'Anne le Bevet (ou Bevel) de l'isle d'Arz a present demeurante au Net frairie d' Arzonnée, Le corps de Guillemette a été trouvé, a-t-on dit et enterré à Guérande avec ses hardes, cependant Marie l'Argouet ,,, (blanc) sœur germaine de la defunte a reconnu un tablier de la même defunte lequel a été apporté à Sarzeau par ,,, (blanc) femme de Saint Colombier laquelle avoit aussi reconnu et oté ce même tablier à Guerrande à une femme de cette ville,

15

Marie Aroche (ou Haroche) agée d'environ ,, (blanc) fille légitime de ,, (blanc) La dicte Marie étoit domestique à Kbaulet en Sarzeau chez Guillaume Maheas dit Cadet, Sebastien Aroche frere de Marie demeure à la Saline en cette paroisse ou il est paludier travaillant les marais de l' abbaye,

16

Jeanne Picard de Kgilet en Sarzeau fille légitime de feu Julien Picard marinier et de Janne le Mouel

Folio 331

Loqueltas 17

Marie Jeanne le Provost dont la sepulture est rapporté en ce registre au 27 7bre

18

Mathurin ,,,,,, (blanc)

19

Julien ,,,,,, (blanc)

Registre paroissial de PIRIAC baptêmes mariages sépultures 1786

Folio 9

Le vingt huitieme septembre mil sept cent quatre vingt six ont été inhumés dans le cimetière les corps de deux personnes noyés amenés par les flots au rivage de cette côte l'un d'un homme agé d'environ dix huit à vingt ans ayant les cheveux noirs et couvert du palteau brun et d'un gilet à bouton d'os blanc et d'une culotte de toile de marin taille de cinq pieds et l'autre d'une femme ou fille agé d'environ dix huit à dix neuf ans ayant une juppe rouge, cotillon blanc et brassière noire, Jacques le Gouaill de Vannes capitaine du chasse-marée nommé la Menéte nous a assuré avoir leurs habillements que ces pauvres infortunés étoient de Ruhys et qu'ils avoient malheureusement fait naufrage en revenant du pèlerinage de Saint Cornely, Ils étoient tellement défigurés surtout du visage qu'on ne peut donner d'autres preuves pour les reconnoitre, La meilleure preuve est de savoir à Rhuys ceux qui se sont embarqués pour ce voyage ayant tous périés, Ils doivent apr conséquent tous manquer, nous leur avons donner la sepulture des chetiens apres les formalites requises en pareil cas, en presence Guillaume Jarnier du sieur Pierre Riboulet de René le Droit et autres,

Le vingt neuvieme septembre ont été inhumés dans le cimetière les corps de deux personnes noyés amenés par les flots au rivage de cette côte, l'un d'un homme agé d'environ trente cinq ans de la taille de cinq pieds trois pouces couvert d'un palteau brun, d'un gilet blanc à boutons d'os blanc, culotte de toile, l'autre d'une femme agé d'environ vingt cinq à vingt cinq ans, habillée d'une camisolle noire juppe rouge, Jacques le Gouaill de Vannes capitaine du chasse marée nommé la Menéte nous assuré à voir leur habillement que ces pauvres infortunés étoient de Rhuys et qu'ils avoient malheureusement périés en revenant du pèlerinage de Saint Cornely, ils étoient tellement defigures surtout du visage qu'on ne peut donner d'autres preuves pour les reconnoitre, La meilleure preuve est de scavoir à Rhuys ceux qui se sont embarqués pour ce voyage, ayant tous périés, Ils doivent par conséquent leur manquer, Nous leur avons donné la sépulture des chrétiens après les formalités requises en pareil cas, en présence de Guillaume Jarnier, du sieur Pierre Reboulet de René le Droit et autres qui ne signent, Guillaume recteur

Registre paroissial d'Arzon , baptêmes mariages sépultures 1786-1792

Folio 24

Sept, de Margueritte Talhouarn (inscrit dans la marge)

L'an de grace mil sept cent quatre vingt six et le vingt sixième jour de septembre a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps de Margueritte Talhouarn agée d'environ quatorze ans noyée au passage de Locmariaquer à Port Navalo le quatorzième du présent mois, presens ont été a sa sepulture Jeanne kerfontaine du village de Kacelle paroisse de Sarzeau sa mere Perrine le Douil (?) Jean Lascournec et François Herero tous de Sarzeau qui pris pour témoins ont déclarés ne savoir signer de ce interpellés, Nicolazo curé